

LA MENDIANTE DE SAINT-SULPICE

DEUXIÈME PARTIE

ROSE ET MARIE-BLANCHE

Dès qu'elle eût repris possession d'elle-même et qu'elle pût coordonner quelques idées dans sa pauvre tête affaiblie, le souvenir du passé lui revint, en même temps que la surprise de se retrouver vivante et entourée de braves gens qu'elle ne connaissait pas.

Elle questionna.

En peu de mots on lui apprit comment elle avait été miraculeusement sauvée.

Elle songea alors au prétendu maire de Charetraite, à Servais Duplat, à ses enfants, à Rose...

De nouveau elle questionna, mais on ne pouvait lui répondre.

Le juge d'instruction de Melun, sachant par le Dr Ringaud que la blessée était en état de le renseigner, se hâta de se rendre à La Cave avec son greffier.

Le récit de Jeanne fut bien simple.

Le maire de Charetraite était venu la chercher chez elle, à Paris, rue Férou, numéro 6, afin de la conduire auprès de Servais Duplat agonisant qui voulait lui indiquer l'endroit où elle retrouverait ses deux filles qu'il lui avait volées dix-huit ans auparavant.

Comme elle suivait le bord de l'eau avec son conducteur, un homme, surgissant devant eux, l'avait frappée à la tête d'un coup de bâton et elle s'était évanouie pour se réveiller dans le lit où elle se trouvait encore.

Tout cela était exact, mais devait produire sur le magistrat l'effet d'un chapitre d'un roman-feuilleton d'une discutable vraisemblance.

A coup sûr, cependant, la pauvre femme n'était pas folle.

Elle répondait à toutes les questions avec une lucidité parfaite.

Une de ces questions l'amena à nommer l'abbé d'Areynes, son protecteur.

—L'aumônier de la Roquette ? demanda le juge.

—Oui, monsieur...

—Vous ignorez que M. l'abbé a été assassiné...

Jeanne poussa un cri.

—A-t-on trouvé ses assassins ? fit-elle ensuite.

—Non, pas jusqu'à ce jour.

—Eh bien, ses assassins sont les miens ! L'abbé d'Areynes savait aussi que Servais Duplat avait volé mes enfants, et, comme moi, il croyait que cet homme était mort...

Le roman devenait de plus en plus incompréhensible pour le juge d'instruction !

Dès le lendemain, Jeanne fut mise en présence du vrai maire de Charetraite, un bon vieux paysan qui n'avait jamais entendu parler d'un nommé Servais Duplat, et n'était allé à Paris qu'une seule fois dans sa vie, vingt-cinq ans auparavant.

Jeanne, naturellement, ne pouvait le reconnaître.

De tout cela résultait clairement que, pour attirer la malheureuse femme dans un piège, les assassins avaient inventé une fable très adroite.

Mais, ces assassins, où les chercher ?

Jeanne ne savait qu'un nom, celui de Servais Duplat.

Cet homme existait-il encore ?

Le parquet de Melun allait prendre à ce sujet des renseignements auprès du parquet de Paris.

La convalescente serait libre de retourner à son domicile quand bon lui semblerait, pourvu qu'elle se tint prête à répondre au premier appel des magistrats.

Comme on lui avait enlevé, en fouillant ses poches, tout l'argent qu'elle possédait, et qu'elle se trouvait par conséquent sans aucune ressource, le juge d'instruction lui remit vingt francs et fit indemniser largement les frères Lerat.

Le Dr Ringaud ne voulut accepter aucun honoraire.

On était au 9 janvier.

Jeanne, sentant ses forces à peu près revenues, et d'ailleurs autorisée par le médecin, décida de partir le lendemain.

Quatre jours auparavant, elle avait écrit à Rose, rue Férou. Ne recevant pas de réponse, elle se sentait assaillie par des pressentiments de mauvais augure, trouvant inexplicable le silence de sa petite amie.

Le lendemain, de bonne heure, elle quittait le cabaret de La Cave et dans l'après-midi elle arriva à Férou.

En la voyant, la concierge poussa un soupir de soulagement.

N'ayant pu présenter la quittance de loyer le 8 à sa locataire absente, elle tremblait pour son terme.

Le retour de Jeanne Rivat la rassurait.

* * *

Depuis que l'abbé d'Areynes était entré en convalescence, il se levait pour attendre la visite que des chirurgiens lui faisaient chaque matin, à heure fixe.

Ce jour-là, les deux princes de la science venaient de le quitter après avoir constaté sa guérison presque complète.

Il se fit apporter, par Raymond Schloss, le registre déposé chez le concierge de la maison, et sur lequel était venu s'inscrire pendant les mauvais jours les amis connus et inconnus de l'ancien vicaire de Saint-Ambroise.

Assis dans un grand fauteuil placé devant une petite table, et les épaules soutenues par des oreillers, l'abbé d'Areynes ouvrit le registre, et lentement, attentivement, se mit à lire les noms qui remplissaient les pages.

Beaucoup de ces noms frappaient ses yeux pour la première fois, d'autres lui rappelaient des souvenirs.

On trouvait là toutes les notabilités ecclésiastiques de Paris, et aussi des condamnés libérés reconnaissants auxquels, à la Grande-Roquette, il avait prodigué des consolations et des secours, des pères de famille sauvés par lui de la misère, et du désespoir qui conduit au crime ou au suicide.

Tout à coup l'abbé d'Areynes tressaillit.

Il venait de lire le nom de *Gilbert Rollin*.

Son front se plissa, une pensée pleine d'amertume l'assaillait, il chassa cette pensée et poursuivit son examen.

Immédiatement au-dessous de la signature de Gilbert se lisait celle du *vicomte Georges de Grancey*.

L'aumônier de la Roquette interrogea sa mémoire.

Elle resta muette.

—Inconnu, murmura-t-il.

Il lut ensuite : *L'abbé Libert*.

Un autre inconnu pour lui.

Les trois misérables avaient eu la cynique audace de venir s'inscrire à la demeure de leur victime dont ils espéraient apprendre la mort.

L'abbé d'Areynes cherchait le nom de Jeanne Rivat et ne le trouvait point.

—Comment n'est-elle pas venue ? se demandait-il, et dans cette question qu'il s'adressait il y avait plus d'étonnement et d'inquiétude que de reproche, sachant bien que la *Mendicante de Saint-Sulpice* ne pouvait être ni oublieuse ni ingrate.

Il songea à envoyer Raymond Schloss aux nouvelles, rue Férou, quand justement le Lorrain entra dans la chambre, avec une émotion très vive peinte sur son visage.

—Qu'y a-t-il, mon bon Raymond ? fit l'aumônier.

—Il y a que M. Lucien de Kernoël est là et demande à vous voir.

—Lucien !! Lui à Paris ! Fais-le bien vite entrer !

Raymond introduisit le jeune médecin, referma la porte derrière lui et resta dans la chambre.

Lucien s'élança vers l'abbé.

—Vivant !... vivant !... que Dieu soit béni ?... s'écria-t-il en serrant avec une affection filiale les mains tendues vers lui.

—Oui, mon cher enfant, vivant et presque guéri... Pour la seconde fois depuis dix-huit ans Dieu ne veut pas me rappeler à lui !...

—Et votre assassin ?

—A quoi bon le chercher, puisque, si on le trouvait, on serait obligé de le punir ?...

—C'est trop de charité, cela !

—Non, puisque c'est la loi du Christ qui a pardonné à ses bourreaux !... Mais ne parlons plus de moi en ce moment... parlons de toi... Comment se fait-il que tu sois ici ? Pourquoi as-tu quitté si vite le docteur Giroux ?

—Pour venir à Paris surveiller la maison du crime...

—Voilà une réponse bien mélodramatique... Je ne la comprends pas...